



Les Brèves du SY.N.P.A.-F.O.

SYNDICAT NATIONAL DES PRODUCTEURS D'ASSURANCES ET DE CAPITALISATION C.G.T. - FORCE OUVRIÈRE

PHÉNIX... Le RCS renaîtra t-il de ses cendres !

Il nous semble nécessaire d'éclairer les commerciaux sur le contrat de travail dit « PHÉNIX » créé en 2001, car en effet beaucoup de ces salariés ont du mal à appréhender leur propre contrat de travail dans la mesure où les explications qui leur ont été données lors de leur recrutement laissent à désirer.

Le contrat PHÉNIX, tel l'oiseau légendaire renaît, à en croire les syndicats criant victoire, de ses cendres à l'occasion de chaque NAO (Négociation Annuelle Obligatoire), considérant qu'enfin les « mesures apportées » régleront les problèmes profonds des commerciaux ; ainsi chaque année et juste avant les beaux jours, recommence la même ritournelle !

Et pourtant, les conséquences factuelles liées à ces choix se dressent face à nous, de manière implacable, puisque tous les 3/4 ans c'est près de la moitié de la population commerciale qui est renouvelée, ce qui est énorme.

Les raisons en sont simples, parce que Phénix est l'un des outils ad hoc qui permet la chute vertigineuse des effectifs et des rémunérations grâce, notamment, à l'instauration conventionnelle de taux de commissionnement et de pondération bien inférieurs par rapport aux contrats antérieurs tout en imposant des seuils d'atteinte de l'OMP bien supérieurs.

De plus, le passage en troisième année porte le coup de « grâce » avec un seuil de 69 000 euros à0 euro de commission. Cette situation engendre, pour les salariés ne dépassant pas ce seuil, une quasi absence de paiement de congés payés, de RTT payés car calculés sur le variable, et comme ce n'est pas assez, la direction a décidé d'exclure de la partie variable les stims !!

Quand on sait que plus de 50 % des commerciaux Phénix ne sont pas à l'OMP/SEUIL, on voit la très bonne opération que réalise la direction, sans parler des primes de vacances, de scolarité etc. qui ont, non sans

complicité, disparu dans l'intervalle.

A croire que le coût du turn-over, pourtant digne des dépenses somptuaires de la gouvernance européenne de la France, reste résolument acceptable pour la direction dans ce système !! C'est dire !

Il nous paraît important de rappeler que FO n'a rien contre les salariés Phénix contrairement à ce que certains voudraient faire croire. Oui, nous sommes opposés à cette casse sociale programmée depuis longue date et accélérée par Ambition 2012. Non, nous n'acceptons pas que les commerciaux soient traités de la sorte, nous rappellerons simplement que les « non optant », malgré un phénomène d'ethnisation acharné (anciens contrats de travail), et malgré 6 ans de NAO discriminantes à leur encontre, gagnent encore plus en moyenne.

À titre d'exemple, les contrats de l'ex réseau EP ont un commissionnement au 1er euro à 0,5 %, et un seuil de 68 000, au delà c'est un taux de commission à 3,5 % (075/5,25 sur l'équipe pour les ADV) avec une OMP de l'ordre de 45 000.

La baisse non substantielle exigée du coût de la force de vente du réseau explique, en bien des domaines, la mise en place de Phénix. Elle explique, en partie, les résultats de l'entreprise, ce qui autorise par ailleurs le patron de l'entreprise, alors que les salariés souffrent du manque de reconnaissance et de la faiblesse de leur salaire, d'augmenter sa partie fixe de 20 %

Toutes les NAO successives depuis 2001, avec leurs lots de mesures "millefeuille", n'ont rien changé si ce n'est que les salariés comprennent de moins en moins comment ils sont payés et se trouvent dans l'incapacité de suivre ces multiples items de rémunérations conditionnées par les seules orientations de la direction (on parle maintenant de mesures business !! dans l'intérêt de qui ?). Par contre ils savent une chose, c'est qu'ils sont mal payés au regard

du niveau de compétence exigé pour l'exercice de ce métier et par rapport à la charge de travail imposée.

Évidemment, la direction, seule, n'aurait pu mettre en place aussi vite et aussi fort, cette évolution. Les syndicats signataires et ceux qui ont rejoint leurs rangs au fil des NAO ont contribué à cette casse en règle. Le chèque syndical, évidemment, n'est pas étranger à cela ! Oui, Force Ouvrière affirme que ces syndicats intégrés ont entériné ces reculs et qu'ils en portent la responsabilité.

Nous réaffirmons que seule l'indépendance financière vis à vis de la direction liée à une liberté totale d'action, permettent de défendre sans compromissions nuisibles les intérêts des salariés.

Rappelons, puisque c'est la période, que FO collecte le chèque syndical mais ne l'encaisse pas.

Mieux encore, venez rejoindre l'organisation syndicale dont Olivier POTELLET rappelait encore, dans un passé récent, que nous étions les seuls à lui résister. De tels propos illustrent sans ambiguïtés à quel point Force Ouvrière ne donne pas dans l'illusion d'optique.

Pour ne pas tomber dans l'isolement, pour construire une organisation syndicale libre et indépendante, nous vous invitons à faire dans le concret en rejoignant le syndicat indépendant, rejoignez Force Ouvrière et revendiquer !!!!

- Un fixe mensuel non amortissable de 1 800 € pour les EB,
- Un fixe mensuel non amortissable de 2 000 € pour les EI,
- Le commissionnement à taux plein dès le 1^{er} € de production,
- Le remboursement des frais professionnels sur la base des frais réels.

En direct des instances !

En direct des instances :

NORD-EST

En direct des instances :

PFAC de Strasbourg, un sabotage dans toute sa splendeur !

La direction a présenté, lors de cette instance, son projet de fermeture de la Plate-Forme d'Assistance Commerciale. La dizaine de salariés dont on a laissé se dégrader, en toute connaissance de cause, leur situation se trouve désormais au bord du précipice. Les mesures « salvatrices » proposées par la direction relèvent de la gabegie. Pour aller à l'essentiel, cette dernière propose une mutation sur une des PFAC du territoire national, ou alors d'aller, pour faire court sur le terrain à plus ou moins long terme.

Les souhaits exprimés par les « PFACIENS », bien entendu, et à juste titre, sont aux antipodes des propositions patronales.

Pour Force Ouvrière, la direction qui a créé la situation doit prendre ses responsabilités en proposant un reclassement parmi le personnel administratif. Force Ouvrière se félicite que l'ensemble des Organisations Syndicales se soit prononcé en faveur de cette proposition. Nous espérons que la direction entendra raison et ne s'arc-boutera pas sur une position dogmatique.

En tout état de cause, Force Ouvrière pèsera de tout son poids pour que les salariés Strasbourgeois obtiennent entière satisfaction à leurs revendications.

Réseau Commercial Salariés : «Intégration» des jeunes (-2 ans) :

À travers le terme intégration il faut comprendre atteinte de l'OMP. Les résultats communiqués par la direction confirment que **deux commerciaux sur trois** ne sont pas en mesure d'atteindre les seuils fixés par la direction, seuils validés par les signataires des différents accords traitant de cette problématique.

Les réflexions menées par les éminences grises du réseau depuis plus de 6 ans ont été d'une stérilité déconcertante. À aucun moment les alchimistes de la productivité ne se sont demandés si le niveau fixé par les parties signataires était atteignable. À aucun instant, ils n'ont tenté de mesurer l'impact de la politique de réemploi, et aucune des réunions dédiées n'aura traité de l'impact de la baisse systématique des frais d'entrée. Décidément quand on ne veut pas voir, il suffit de fermer les yeux !!!

Refacturation des kilomètres ou le scandale permanent !

Rien n'arrête l'employeur préféré dans sa quête de faire les poches de ses salariés et de ses commerciaux en particulier. Nous venons d'apprendre, lors de ce Comité, que pas moins de 42 commerciaux « disposant » d'un véhicule de fonction viennent de se voir réclamer de l'argent pour avoir dépassé le contingent de kilomètres « autorisés », kilomètres pourtant réalisés dans le cadre de leur fonction.

Force Ouvrière a exigé l'arrêt immédiat de ces pratiques. En effet, il est inacceptable que de tels procédés puissent avoir lieu. Notre Organisation Syndicale a rappelé, à cette occasion, l'urgence d'éradiquer ce phénomène.

Nous ne comprenons toujours pas pourquoi les organisations syndicales signataires des accords régissant cette possibilité aient pu accepter un tel principe. Nous demandons, à nouveau, que les syndicats fassent marche arrière sur cette question.

Nous avons saisi cette occasion pour exiger de la direction qu'elle communique à l'instance la convention qui lie le loueur à AXA France. Il se murmure avec insistance que le niveau de refacturation fixé par AXA et accepté par la plupart des syndicats ne soit pas tout à fait celui fixé par la convention qui nous fait, pour le moment, défaut.

Vous reprendrez bien... Un petit atelier téléphonique !

Atteintes de tropisme, les élites du réseau commercial, certainement financées par le fond de recherche AXA, entendent répandre, telle une vague pandémique..... les ateliers téléphoniques.

Initialement prévus pour les jeunes recrues, ces fameux ateliers, pouvant atteindre trois sessions par semaine dans des conditions d'organisation déroutantes, sont désormais vivement conseillés à des tout nouveaux et tout jeunes Agents, les Agents..... EXCLUSIV ! Eh oui, le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous, c'est bien connu.

Agissant comme un puissant révélateur de l'impuissance de la direction à apporter des vraies solutions aux commerciaux, la direction, via une poignée d'inspecteurs plus malins que d'autres, s'initie à la correction de l'impéritie d'agents, sans doute les plus aguerris du réseau, en **obligeant** les agents EXCLUSIV, pourtant sélectionnés à partir de critères très pointus, à effectuer des ateliers téléphoniques, tels de jeunes débutants. Une imbécilité de plus !

La forme éruptive que prend ce mouvement, confirme bien que la direction a bien l'EXCLUSIV de la connerie !!!

MONTAUBAN : Les salariés se mobilisent pour dire NON à la fermeture du site... Force Ouvrière aussi !

La direction a annoncé, à l'occasion de réunions d'instances, sa volonté de fermer le site de Montauban. Ce site emploie actuellement plus de 90 salariés dont des salariés extérieurs à AXA.

Comme solution alternative, AXA qui comme chacun sait, est : Fiable, Attentive et Disponible, FAD pour faire court, propose aux salariés Montalbanais de rejoindre l'unité de production Toulousaine, prétextant que la distance entre les deux sites est somme toute raisonnable (50 kms). Comme dans toute grande agglomération, chacun sait pertinemment que dans ce cas d'espèce c'est en temps qu'il faut raisonner. Les commerciaux qui travaillent dans les zones à forte densité de population, savent bien qu'aux heures de pointe, le temps de trajet est souvent à multiplier par 2 pour ne pas dire par 3. Alors prétendre, que ce projet de déménagement aura des impacts limités pour le personnel concerné relève d'un cynisme dont AXA a une maîtrise absolue. Le prétendu attachement Axien au développement durable ainsi que ses préconisations au regard des risques « inondations » confirment que toutes leurs démarches ne reposent que sur un fond sablonneux et s'évaporent dès que l'odeur de quelques € à glaner se fait sentir. La

direction d'AXA, en escomptant sur la fermeture de sites, entend passer ainsi à la vitesse supérieure en accélérant surtout son processus de délocalisations.

Sans faire outrage aux personnels du royaume chérifien, nous constatons que la qualité des opérations de gestion vie, depuis qu'une partie de celles ci est traitée là-bas, en a pris un sacré coup.

Il est évident, pour notre organisation syndicale, que le destin du personnel commercial est intimement lié à celui du personnel administratif. Les conséquences sociales du projet Ambition 2012 érodent, à la fois, les droits et conditions de travail de l'ensemble du personnel.

C'est pourquoi nous considérons que les populations administratives et commerciales doivent faire front ensemble. Il s'agit, selon nous, d'une question de responsabilité collective et de responsabilité syndicale en particulier, de tout faire, dans l'unité la plus large, pour que les revendications du personnel Montalbanais soient entendues et prises en compte.

Le SYNPA Force Ouvrière, quant à lui, apporte tout son soutien au personnel Tarn et Garonnais en s'engageant dans toutes les

actions unitaires qui permettront de renforcer le mouvement de résistance qui, sous l'impulsion de notre organisation, s'est constitué à l'initiative des organisations syndicales FORCE OUVRIÈRE, CGT et CFDT !

Nous vous informons que, lors de l'A.G. du personnel du 16 octobre dernier, les salariés ont décidé de s'inviter au prochain CCE qui se tiendra le 10 novembre à NANTERRE. Bien entendu, le SYNPA FO sera aux cotés des salariés Montalbanais à cette occasion et affirme, d'ores et déjà, que le syndicat des producteurs apportera toute l'aide dont aura besoin le personnel Tarn et Garonnais pour faire valoir ses revendications :

- **NON A LA FERMETURE DE MONTAUBAN !**
- **MAINTIEN DE TOUS LES EMPLOIS, DE L'ACTIVITÉ ET L'APPORT D'ACTIVITÉS NOUVELLES PERMETTANT DE PÉRENNISER L'EMPLOI SUR LE SITE DE MONTAUBAN !**
- **MAINTIEN DE TOUS LES EMPLOIS SUR TOUS LES SITES !**
- **NON AUX EXTERNALISATIONS ET DÉLOCALISATIONS !**

Se syndiquer, se regrouper... Une nécessité absolue !

De plus en plus souvent, les salariés, qu'ils soient administratifs ou commerciaux, s'interrogent sur le bien fondé et/ou sur la nécessité d'adhérer à un syndicat.

Assez bizarrement le terme « syndicat » semble perçu par une frange importante des salariés, et tout particulièrement chez les jeunes, comme étant un mot faisant résolument partie du passé, considérant que l'acte d'adhésion, que l'on associe symétriquement au mot syndicat, revêt une démarche à forte connotation historique pour ne pas dire « archaïque », un peu comme si cette démarche portée par le sceau d'un temps maintenant révolu était en tout point incompatible avec le monde d'aujourd'hui.

D'une certaine façon, c'est un peu comme si la caricature du travailleur « syndiqué » de l'industrie du début du 20^{ème} siècle restait définitivement ancrée et figée dans la mémoire collective comme étant le syndiqué « modélisé ».

De ce fait, le monde moderne et qui plus est celui du tertiaire ne saurait, par cette image

persistante, être concerné par le besoin de se syndiquer.

Ainsi, l'appartenance au secteur de l'assurance peut laisser croire, sans doute de manière inconsciente aux salariés qui le composent, que celles et ceux, qui vendent leur force de travail dans les entreprises de l'assurance, échappent aux conséquences sociales initiées par les projets patronaux.

Dans la même veine et probablement de manière démultipliée, la population des cadres (les managers) considère, peut-être, être totalement immunisée des mécaniques contondantes d'Ambition 2012.

De façon schématique et sommaire, le simple fait de ne pas porter de « bleu » de travail nous amène à penser, sans doute comme facteur premier, que les salariés travaillant pour AXA, comme aspirés par un réflexe pavlovien inoculé au fil du temps par la dialectique patronale, ne se sont jamais vraiment sentis concernés par la nécessité de se regrouper.

De toute évidence, nous ne pouvons obérer l'influence grandissante qu'a pu avoir la direction d'AXA jusqu'à aujourd'hui sur cette question. La caractérisation sans appel de « fréquenter », pire de recourir à l'ethnie dangereuse des syndicalistes, n'a pas eu pour effet de provoquer, c'est une évidence, une syndicalisation de masse.

Si la direction d'AXA ne s'est jamais cachée, dans les sphères averties, de son aversion pour le fait syndical, cela ne l'a pas empêché de réfléchir à « l'idéal syndical » ! Cet idéal devant répondre, selon elle, à deux impératifs :

- Pouvoir s'appuyer sur les syndicats pour justifier ses projets,
- S'assurer que ces syndicats ne puissent être une menace réelle par la mobilisation de leurs syndiqués.

C'est donc avec cet objectif que les éminences grises d'AXA ont réfléchi sur les moyens qui seraient les plus efficaces pour « tempérer » les velléités sociales. L'objectif étant de mettre en place des partenaires lui

permettant de traduire socialement les objectifs économiques de l'entreprise tout en contenant le mécontentement du personnel.

L'instauration du Bon de Financement Syndical a, à la fois, cette vocation et cette fonction.

Présenté comme un substitut à la syndicalisation, le chèque syndical a donc produit et probablement au-delà de toutes les espérances, les effets escomptés en faisant d'une pierre deux coups :

- Primo : Il place les syndicats en état de perfusion financière permanente.
- Secundo : Les syndicats sont devenus des syndicats..... sans syndiqué.

Ce chèque syndical, il faut l'admettre, c'est un vrai coup de génie de la part de la direction !

L'investissement du million d'€ est, à ce titre, manifestement le meilleur investissement que l'entreprise ait réalisé ces 20 dernières années.

Force Ouvrière, attachée à son indépendance, s'est toujours détournée de cet argent « facile », préférant rester fidèle aux principes forts de la construction syndicale, exclusivement basée sur **les syndiqués**. Certes, dans l'environnement AXIEN, cela n'a rien d'une sinécure.

Modestement et sans prétention, mais avec conviction, nous considérons que l'indépendance syndicale passe nécessairement par l'indépendance financière.

Bien entendu, se syndiquer, aujourd'hui et pour les raisons évoquées ci-avant, peut apparaître comme une initiative chimérique. Et pourtant, il s'agit bien là d'une impérieuse nécessité.

En effet, rarement la situation dans les entreprises et chez AXA en particulier n'a nécessité que les salariés se regroupent pour constituer une force suffisante afin de s'opposer au rouleau compresseur patronal. Les entreprises l'ont bien compris, en s'affiliant pour la plupart d'entre elles à des

syndicats patronaux. Le monde paysan, à titre d'exemple, n'est pas en reste que ce soit par la FNSEA ou par la confédération paysanne. Il peut, par les forces qu'il a agglomérées, faire valoir efficacement ses droits même si les formes peuvent parfois laisser à désirer.

En ce qui nous concerne, jamais les emplois et les conditions de travail n'ont été autant malmenés dans l'entreprise. Rarement la stratégie de l'entreprise n'aura laissé peser, au-dessus de nos têtes autant de risques et notamment des risques psychosociaux.

De mémoire d'anciens, il ne fait pas de doute que l'individualisation a provoqué un état d'anomie sans précédent auprès du personnel. Mais que dire de la généralisation de l'industrialisation, de la mutualisation, des changements permanents d'organisation, de la mise sous objectifs permanente qui désorientent complètement les plus solides d'entre nous, pour laisser dire à certains « qu'ils peuvent bien faire ce qu'ils veulent de moi, ça n'a plus d'importance ». La rupture plane, les présupposés de tels propos augurent de dangers imminents que nous ne pouvons laisser se développer.

En relatant ces situations, nous n'entendons pas avoir un regard ni myope, ni fataliste, ni défait et encore moins condescendant. Nous relevons simplement l'urgence qu'il y a de se regrouper autour d'un syndicat indépendant, un syndicat libre d'agir, pour qu'ensemble nous soyons plus forts avec la volonté d'intervenir de manière efficace dans l'intérêt exclusif des salariés.

Le patronat, au fil du temps, a procédé, de manière méthodique, à l'enfouissement des valeurs qui ont été forgées par les générations précédentes. Il a, ainsi, balayé le concept de solidarité, laissé croire que chacun y trouverait son compte ou tirerait son épingle du jeu en partageant les valeurs de l'entreprise ! Combien de désillusions ? Combien de promesses non tenues ?

Qu'en est-il aujourd'hui ? Nous sommes à l'aube d'une vague, sans précédent, d'externalisations, de délocalisations, de désalarisation, qui risque de provoquer des situations ô combien préoccupantes. N'ayons

aucune illusion, la direction poursuivra, telle une vis sans fin, tant que nous ne l'arrêterons pas ! Avec AXA, c'est un peu comme à la française des jeux, une question raisonne : À qui le tour ? Bien entendu la finalité n'est pas la même !

On a souvent l'impression que la tempête, qui va frapper, va nous épargner. On se dit machinalement, que tant que nous ne sommes pas concernés par les conséquences d'un projet, eh bien ma foi, c'est déjà ça ! De la même manière, on peut se dire aussi que MONTAUBAN, c'est loin, et que l'on n'habite pas Montauban.

Oui, il est essentiel d'agir ensemble. Oui la situation est compliquée, le nier ne serait pas sérieux. Oui, nous devons absolument nous organiser. Pour cela, nous devons, préalablement, dissiper les écrans de fumée disposés par les différents supports de communications sur les présupposées valeurs de « progrès » ou de « réformes » incontournables que tente d'enfanter le patronat. Les bien-pensants n'ont pas manqué, une seconde, de nous éloigner des repères qui ont constitué le socle d'une société reposant sur les valeurs républicaines et sociales en nous faisant croire que l'essentiel désormais se trouve dans les nouvelles valeurs prônées par l'entreprise, valeurs qui ont pour objet de nous faire oublier, de manière spectaculaire, que les salariés concentrés et unis avec leurs syndicats pouvaient faire valoir leurs droits et s'ouvrir des perspectives de victoires.

Oui, ces perspectives n'ont rien d'hérétiques. Oui, nous devons croire en nous, croire à nouveau en notre capacité d'inverser des situations difficiles.

Force Ouvrière en est intimement persuadée, et pour ces raisons, elle vous invite à vous **SYNDIQUER**. Nous n'ignorons pas que le poids d'une cotisation syndicale peut se révéler parfois lourd, mais rarement le besoin de se regrouper autour d'un syndicat indépendant comme l'est Force Ouvrière ne se justifie autant ! Alors rejoignez la force syndicale indépendante de l'entreprise :

Rejoignez Force Ouvrière !

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

Adhésion ☐

Renouvellement ☐

COTISATIONS MINIMALES 2009

E.I. : 153 €

E.B. : 127 €

Retraités : 89 €

NOM **Prénom.....**

Adresse

Compagnie : **Réseau :** **Statut :**

☎ **Email (personnel)**

Fait à **le.....**

Reçu Fiscal OUI ☐ NON ☐

(signature)

*Adresser votre bulletin accompagné de 4 étiquettes et d'un chèque libellé à l'ordre du SY.N.P.A. - F.O. à
Patrice DITTIÈRE ☒ 11 rue Adèle Considère - 49320 BRISSAC QUINCÉ*